

Formation

Comptage des émissions de gaz à effet de serre sectoriel

Pour maîtriser les subtilités du comptage des émissions de gaz à effet de serre spécifique aux métiers de l'aérien, la FNAM, en collaboration avec EXP'AIR Consulting :

- Vous propose de suivre une session de formation répartie sur **1 ou 2 jours** et composée de 5 stagiaires minimum,
- Le programme, défini dans la page suivante, sera composé d'une partie théorique et d'une partie pratique,
- Cette formation est dispensée au 28 rue de Châteaudun 75009 PARIS (locaux de la FNAM) mais peut se tenir dans l'entreprises si 5 participants sont réunis.



Permet de répondre aux obligations réglementaires de reporting des émissions de GES des lois Grenelles

Cette formation relève des fonds de la formation professionnelle et est éligible au titre du DIF

Dès votre inscription, une convention de formation vous sera adressée

Animation par le cabinet de conseils



professionnel de la stratégie carbone des organisations et des métiers de l'aérien

PRIX PAR SESSION : 500 € H.T par participant et par journée

Ce prix comprend :

- ⇒ La formation (de 9h à 17h)
- ⇒ Les deux accueils petit déjeuner et les deux déjeuners
- ⇒ Les supports numériques de formation

Renseignements complémentaires au 01 45 26 24 26 - Mildred DAUPHIN

BULLETIN DE PREINSCRIPTION A ENVOYER PAR FAX AU : 01 45 26 23 95

Nom de l'entreprise :

Nom du stagiaire :

Fonction :

Mail : Tel :

Dates souhaitées pour la formation :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Les demandes d'inscription doivent se faire 7 jours calendaires avant le premier jour de la session.

A réception de ce bulletin de préinscription, une convention de stage vous sera délivrée. A réception de votre convention complétée et signée, ainsi que de votre règlement une facture et une confirmation d'inscription (tenant lieu de convocation) vous seront adressées. A l'issue de la formation, une attestation de présence vous sera délivrée.

Pour être prises en compte, les annulations doivent nous être communiquées par écrit 15 jours calendaires avant le premier jour de la session choisie. A défaut, le montant de la formation reste dû. Toute session commencée est due en totalité.

Formation

Comptage des émissions de gaz à effet de serre sectoriel

FORMATION AVANCEE

(2 JOURS)

JOUR 1 - Théorie

⇒ **Le contexte de la contrainte carbone**

Comment les émissions de GES influencent-elles le climat ?

⇒ **La méthode de comptage des émissions de GES et contraintes réglementaires**

Pourquoi réaliser le comptage des émissions de GES de mon entreprise ?

Quelles sont les contraintes réglementaires en la matière, et comment faire pour y répondre ?

⇒ **La méthode de comptage des émissions de GES spécifique aux métiers de l'aérien**

Qu'est-ce qu'une démarche sectorielle ?

Que m'apporte-elle de plus ?

JOUR 2 - Pratique

⇒ **L'outil Excel de reporting des émissions de GES**

⇒ **L'atelier de manipulation du tableur & travail personnalisé sur les données de l'entreprise**

FORMATION ACCELEREE

(1 JOUR)

JOUR 1 - Présentation et manipulation de l'outil

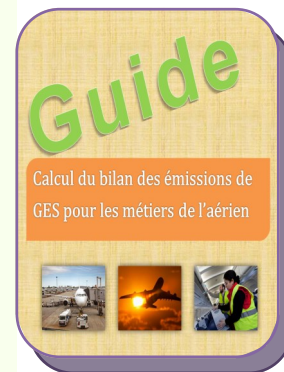
⇒ **L'atelier de manipulation du tableur & simulations**

Comment saisir des données et visualiser les résultats dans l'outil ?

Comment extraire les résultats conformes à la réglementation ?

Comment élaborer des préconisations de réduction ?

Ce programme pourra être aménagé en fonction des souhaits des participants.



Présentation des prestataires

FNAM

La FNAM, créée en 1990, est la principale organisation professionnelle du secteur aérien. Au travers de 8 groupements professionnels, elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises.

Au service des entreprises du secteur aérien, elle participe à la promotion et au développement de l'aviation commerciale et assure l'information et la représentation des intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires.

www.fnam.fr

EXP' AIR Consulting

Filiale de la FNAM, EXP' AIR Consulting a pour objet l'activité d'étude et de conseil (technique, juridique, stratégique) dans le domaine des transports, et plus spécifiquement dans le secteur du transport aérien. Elle a notamment pour objet de mettre à disposition des membres de la profession, dans les meilleurs conditions, l'expérience et les services qui ne relèvent pas directement du domaine d'action de l'organisation professionnelle.

Carbone 4

Carbone 4 est le premier cabinet de conseil spécialisé dans la stratégie carbone. Le cabinet conseille les entités publiques ou privées, afin de les aider dans la transition vers une économie bas carbone. Carbone 4 regroupe aujourd'hui une vingtaine de consultants qui accompagnent les organisations publiques et privées pour : mesurer, comprendre leur dépendance face à la contrainte énergie-climat et réduire les risques et saisir les opportunités en lien avec cette contrainte.